



Critère 4.2 Liste des enseignants

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière est chargé de former les apprentis conducteurs à des comportements responsables et sûrs. Il réalise également des actions de sensibilisation à la sécurité routière et de formation continue des usagers de la route.

A cette fin, il doit faire acquérir toutes les connaissances et savoir-faire indispensables pour la conduite et développer des attitudes positives par rapport à la sécurité routière.

L'exercice de cette profession requiert donc des compétences techniques spécialisées ainsi que des qualités humaines telles que l'écoute, l'ouverture aux autres, le sens des relations de confiance et la faculté d'adaptation à un public varié.

La profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière est une activité réglementée. L'exercice de cette profession est subordonné à la délivrance d'une autorisation d'enseigner. Cette autorisation, délivrée par le préfet, est valable pour une période de 5 ans .Elle doit être renouvelée à l'issue de cette période.

ENSEIGNANT: Henri SEREMES

N° Autorisation d'enseigner: A 04 09A 0032 0

ENSEIGNANT: Gad LOUIS

N° Autorisation d'enseigner: A 18 971 0005 0

où retrouver cette information?

- sur le site internet: <https://www.auto-ecole-gare-routiere-bergevin.com/>
- Par whatsapp au 0690 125 152
- par affichage à l'auto école



Critère 4.3 Référent Pédagogique

Il veillera au professionnalisme des enseignants, et de leur probité, il supervisera le travail des formateurs membres de son établissement.

REFERENT PEDAGOGIQUE: Henri SEREMES

Tél: 0590 47 46 54

mail:autoecole.gareroutierebergevin@orange.fr

où retrouver cette information?

- sur le site internet: <https://www.auto-ecole-gare-routiere-bergevin.com/>
- Par whatsapp au 0690 125 152
- par affichage à l'auto école



Critère 4.4 Chargée des relations avec les élèves

Le chargée des relations avec les élèves assurera la communication entre les élèves et les moniteurs ou la direction.

CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES

Henri SEREMES

Tél: 0590 47 46 54

mail:autoecole.gareroutierebergevin@orange.fr

où retrouver cette information?

- sur le site internet: <https://www.auto-ecole-gare-routiere-bergevin.com/>
- Par whatsapp au 0690 125 152
- par affichage à l'auto école



Critère 4.5 Référent handicap

L'auto école gare routière de Bergevin, vous aide, en tant que personne en situation d'handicap à développer votre autonomie dans vos déplacements professionnels mais aussi pour entretenir vos relations sociales

Le référent handicap coordonne les actions mises en œuvre pour faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées en formation et en apprentissage

Rôle du référent handicap

- Accueillir et accompagner les personnes handicapées tout au long de leur parcours
- Informer et sensibiliser les personnels de l'établissement
- Connaître et mobiliser les aides à la compensation individuelle
- Assurer une veille sur le handicap
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées
- Communiquer et valoriser les résultats

REFERENT HANDICAP: Henri SEREMES

Tél: 0590 47 46 54

mail:autoecole.gareroutierebergevin@orange.fr

où retrouver cette information?

- sur le site internet: <https://www.auto-ecole-gare-routiere-bergevin.com/>
- Par whatsapp au 0690 125 152
- par affichage à l'auto école